Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXXI, n° 18
Bruxelles, mai 1955.

Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXXI, nr 18
Brussel, Mei 1955.

INSCRIPTIONS RUPESTRES ÉNIGMATIQUES DE LA VALLÉE DU SAMSON,

par François TWIESSELMANN (Bruxelles).

(Avec trois planches hors texte.)

Au printemps de 1952, Messieurs Michel DRION et Didier DE BOURNONVILLE m'invitèrent à les accompagner à Thon-Samson, localité située, dans la province de Namur, près de l'embouchure du Samson dans la Meuse. Familiers de la vallée du Samson, Messieurs DRION et DE BOURNONVILLE avaient inspecté la paroi du fond d'un petit abri-sous-roche placé aux pieds d'un éperon rocheux que situe la carte ci-dessous.

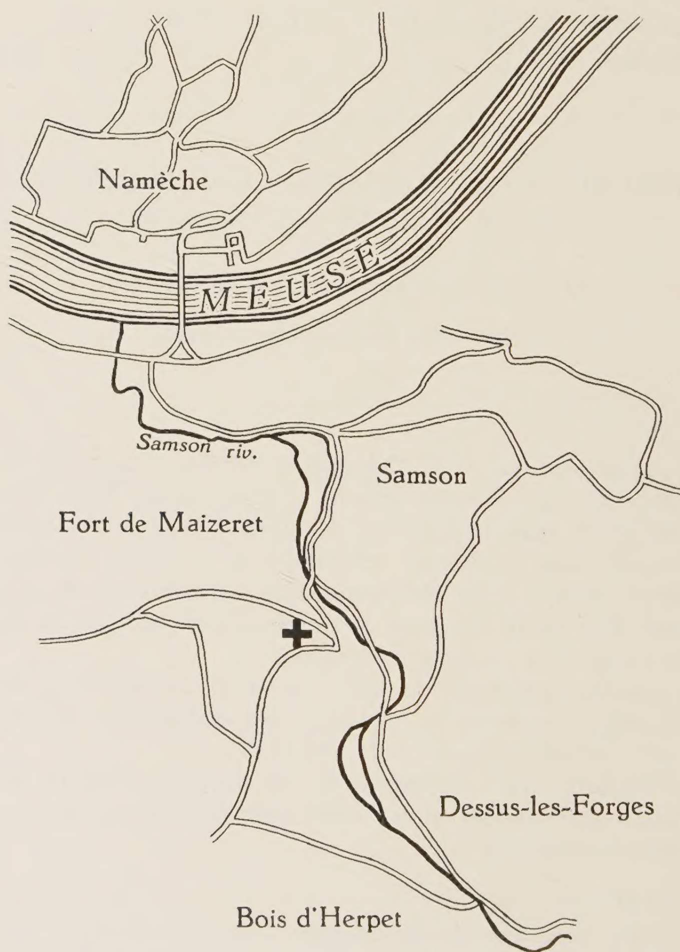
Ils avaient remarqué sur cette paroi la présence de bandes horizontales composées de signes gravés ressemblant, à première vue, aux chiffres romains I, II, III et V.

La fraîcheur assez frappante de ces incisions dans le calcaire les avait impressionnés et les avait amenés à douter de l'intérêt de telles inscriptions.

Le site.

Il s'agit d'un éperon de calcaire viséen dominant d'environ 20 m le fond de la vallée du Samson et bordant d'une paroi abrupte de 23 m de hauteur la route qui se dégage de la vallée vers Maizeret. La portion nord-ouest du massif rocheux a été entamée par des carriers. Au delà du massif, on trouve, en pleine exploitation, sur la pente opposée du petit vallon d'un tributaire du Samson, les carrières de M. LE GRAND-METZ.

L'éperon rocheux gravé se présente en bancs presque verticaux, de direction E-SE à N-NW, épais de 80 cm à 1 m, et que l'érosion a tendance à dissocier. De cette érosion, suivie de l'accumulation aux pieds de la falaise de blocs de toutes les dimensions, dont certains atteignent 3 m^3, résulte soit la formation

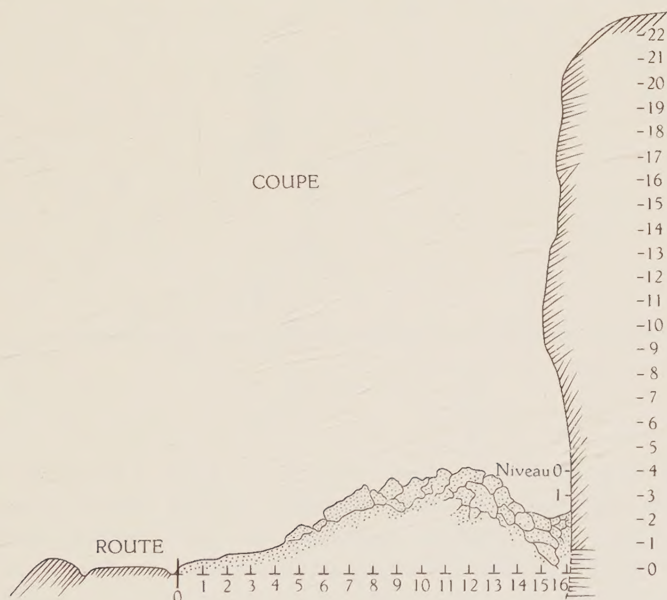


du petit abri-sous-roche dont il a été question plus haut, soit la dénudation de parois lisses qui sont aussi gravées d'inscriptions analogues à celles de l'abri. Les bancs redressés reposent sur un socle à stratification schistoïde.

L'épaisseur des éboulis n'a pu être établie; elle doit être considérable. La route qui figure sur la coupe paraît avoir été établie, au moins partiellement, sur leur assise.

Pour notre présente description, il est utile de noter que les éboulis forment une levée devant l'abri et qu'ils se sont abattus aux pieds de la paroi gravée, à l'ouest de l'abri; ils cachent une bonne partie des inscriptions qu'il n'a été possible de lire qu'en les dégageant prudemment.

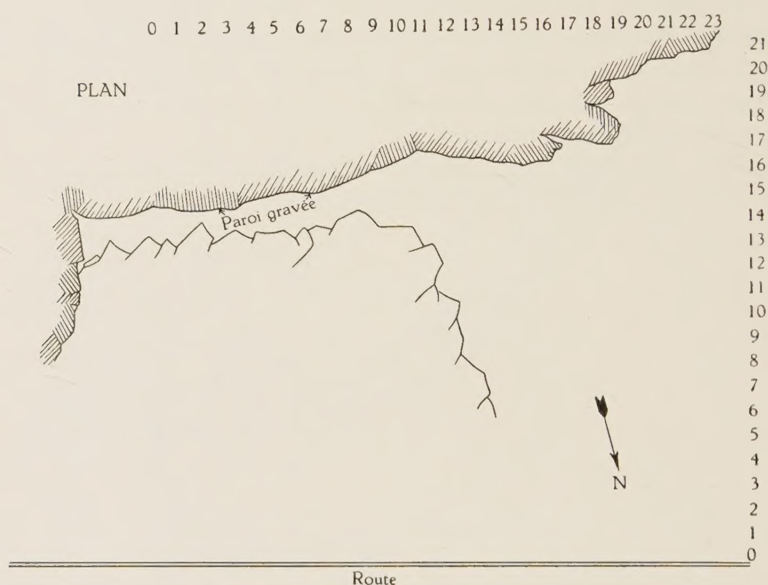
Rien n'indique que certaines inscriptions ne pourraient pas encore être dissimulées derrière l'éboulis.



La figure ci-dessus donne, par rapport aux inscriptions, le niveau qu'atteignent les blocs éboulés contre la paroi.

Disposition générale des inscriptions rupestres. — Un niveau horizontal zéro théorique a été fixé (cfr. la coupe et le plan) ainsi qu'une verticale zéro de départ. La série des inscriptions est constituée de bandes généralement horizontales, parfois légèrement déclives vers la droite. Ces bandes, dans l'ensemble, se répartissent sur une surface de 13 m 50 de largeur et 2 m 65 de hauteur. La figure de la page 5 donne une vue d'ensemble de cette répartition. Chaque groupe

de signes gravés a été, sur cette figure, pourvu d'un numéro d'ordre qui permettra de le reporter dans l'ensemble.

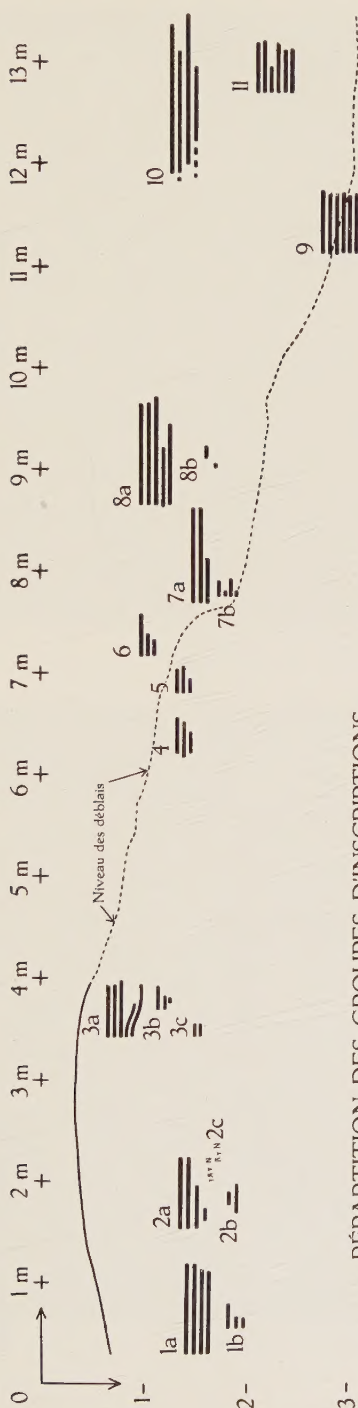


Transcription des inscriptions. — Les signes gravés sont soit des barres verticales, soit le chiffre romain V. Ces signes sont parfois, isolément ou par groupes, soulignés d'un trait horizontal. Un signe supplémentaire particulier se présente sous la forme d'un petit cercle placé entre les bandes de caractères ou sous celles-ci.

Le lecteur voudra bien trouver ci-dessous la transcription de tous les groupes de signes et remarquer le groupe 2c. A propos de celui-ci, je voudrais faire observer qu'il ne semble pas qu'il soit de même facture que les autres inscriptions; il est de facture beaucoup moins nette et moins profondément gravé.

Les photographies des planches I et II permettront de donner une représentation correcte de la forme des caractères et de leur disposition réciproque. On peut penser que les gravures ont été obtenues par grattage; les derniers « chiffres » de la photographie le montrent assez clairement.

L'état de conservation des gravures est assez différent d'un point à un autre de la surface de répartition. Les gravures sont



RÉPARTITION DES GROUPES D'INSCRIPTIONS

Transcription des groupes de signes gravés.

1a

VVVVVVVVVVVVVVVV II VVI VI·VI VI·VI VI·VV· VI VI

o

VVVVVVVVVVVVVVVV III VVI·VI VI·VI·VI·VI VIIII · VI·V

VVVVVVVVVVVVVVVV IIII V VI VI·VI· VI·VI·VI·VI

IIII IIII VVVVVVIII III VI VI IIII·V·III VI·VI · II·III·IIII·IIII·IIII·VI

o

1b

VVVV II·IIII·

VVV III

VV IIII

2a

III V·VI·VI·VI·V·VI·V·V·V·VI·VI·VI·V·V·V I·III

III·V·VI·VI·VI·V·VI·V·V·V·V · VI·VI·V VI VI·V

II·II·V·I·II·I·I·III·V·I·II·II·II·I·III

III·III·IIII·III·

2b

IIII·VI·VI·II

V·VI·V·V·VI·IIII·II· V·I

IЯT N

RT N



Inscriptions 1 a et 1 b.



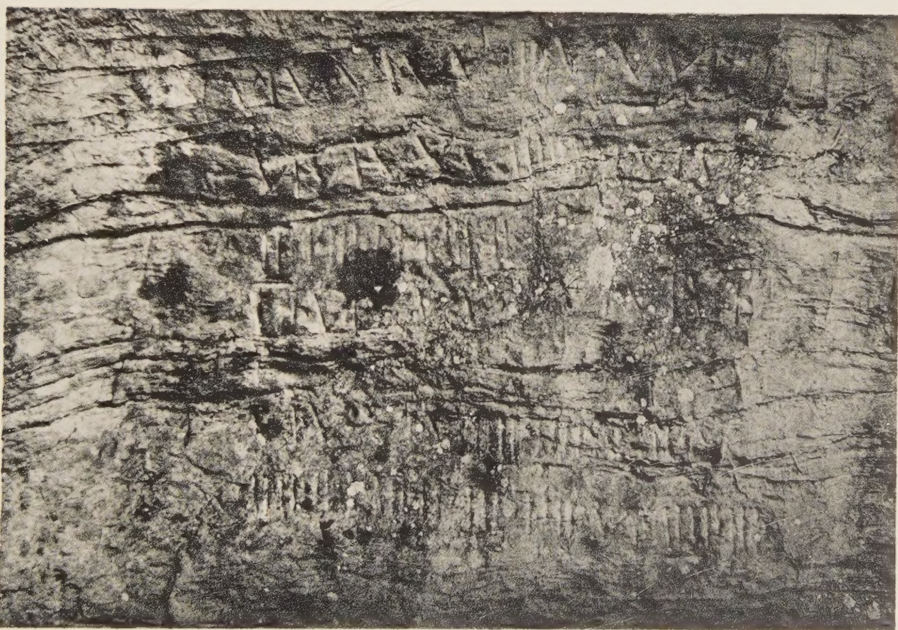
Inscription 4 et 5.

F. TWIESSELMANN. — Inscriptions rupestres de Goyet.

Phototypie A. Dohmen, Bruxelles



Inscription 8 a.



Inscription 11.

F. TWIESSELMANN. — Inscriptions rupestres de Goyet.

Phototypie A. Dohmen, Bruxelles



Début de l'inscription 2a.

F. TWIESSELMANN. — Inscriptions rupestres de Goyet.

Phototypie A. Dohmen, Bruxelles

3a

VI·V·VI·V·V·V·V·I·IIII·V·V·VI·VI·IIII

VI·V·VI·VI·VI·VI·V·III·V·IIII·V·VI·V·V VI

VI·VVI·VI·VI·VI·V·IIII·V·V·VI·VI·III·VI·VI·VV

II III·III· VI·I·III·IIIIII·III·III VI·II·I

VI·III·VI·IIII·VI V·V·V·V·V·VI·IIII·VVI·VV

3b

VVV IIII V V III

VV IIII

IIII

3c

IIIIIIIII

ↄ IIIIIIII

4

V·VI·V·IIII·VI·VI·VI·V·VI·VI·VI·I

V·VI·V·V·VI·V·VI·VI·VI·VI·I

III V III·III·III·V III·I·IIII·I·

5

VV III V IIII V I III

VV II V V IIII V III

II V III II

6

VVIVI·II VVV IIII V VII V IIIII

V IIIIII V IIII V

I III III IIII V

7a

V·V·VI·V·VI·IIII·V·V·V·VI VI·VI VVV III·IIII·V·V·IIII·VIVVVI

V·V·V V VI VI VI·V VVI·VIVI V·V·V IIII·IIII·VVVVVI·VI·V

I·II·II·I·I·V·II·IIII·IIII·V·II·IIII·VI·III·

o

7b

III·IIII·I·IV

IIII I

IIII IIII III·IIII

III

8a

VI·VI·VI·V·VI·VI·V·IIII·V·VI·VI·VI·V·V·V IIIIVIVI·VI VI·VI·VI V·

VI VI·VI·V·VI·VI·VI·IIIIVI·IIII V·VI·V·VI·V·IIIIVI VI·VI VI·VI·V

VI·VI·VI ·V VI VI·V·V·V·VI·VI·IIII·VI·IIII·V·V IIII·VI·VI·VI·VI·VI VI V

I·VI·V·V·IIII·II·VI·III·III·IIII·V·VI V VVI·V·

IIIVI·III·III·VI·VI· III·IIII·VI III·III·VI IIII·III·V·III·V·IIII·VI·VI·IIII·

C

8b

V· III·II

o

II·

9

V·VI·VI·VI·VI·VI V·VI V·VI·

VI·VI·VI·VIV·VIVI·VI·V V

IIII·VI·IIII·IIII·III·VI·VI·IIII·II·V

VI·V·VI·VI·VI·VI·VI·V V·IIV

V·VI VI·V· VI·V V·VI·V·V·

VI·VI·VI·VI·VI·VI·VI·IIII·IIII·IIII·

10

III V·VI V·I V·VI V III V·VI V·V V·V IIII I·VI VI·VI·V· V·VI·VI·V·VI·VI·VI·VI·V·VI·VI· II

III V·VI·V V V V VI·V·VI·VI V V IV VI·VI·V·V V VI·VI·VI·VI·III·

III VI·V·V V·VI·VI·VIV· I·V·V V V·V· I VIVI·VVIVI·VI·V· VI·VI·V·VI·V I·VI·V·VI·VI·V·III·

V V VV IIII·IIII IIIIVI·IIII·III·III·I III·VI·VI·V I·III·II·I·

11

VI·VI·VI·V·V·II·VI·V·VI·

VI·VI·V·V V IIII·VI·VI·V·

II·I·III·I·I·I·III·II·

VI·VI·VI·V II VI·VI·VI

VI·V·VI·V·IIII·IIII·VII·V·

IIII·III·III·II·III· III·VI·IIII·IIII·

fraîches dans l'abri-sous-roche, ainsi que le montre la photographie de la planche III. Au contraire, à l'extérieur, les signes gravés, recouverts de colonies de lichens, peuvent avoir été altérés au point d'en devenir illisibles. C'est ainsi que nous avons figuré, sur le tableau 10 notamment, les signes effacés par des plages ponctuées.

Essai d'interprétation. — A première vue, l'interprétation la plus simple serait de considérer ces gravures comme des tables de comptabilité destinées à établir le décompte de travaux de carrière ou de livraisons de marchandises.

On pourrait aussi penser à une écriture chiffrée, dont les écritures ogamique ou runique nous offrent des exemples.

Or, dans son livre « The Alphabet », M. David DIRINGER (1) reproduit, sous les numéros 6 et 7 de sa figure 253, des gravures qui ne laissent pas de rappeler celles dont il est question ici. Une lettre de M. D. DIRINGER a bien voulu préciser que l'auteur avait pris ses informations dans une lettre adressée par le Prof. BALMORI de l'Université de Madrid, au Prof. DEVOTO de l'Université de Florence, ainsi que dans une série de photographies envoyées par le Prof. BALMORI.

Dans un livre antérieur (2), « L'alfabeto nella storià della civiltà », M. D. DIRINGER commente ces gravures avec quelque détail. Il s'agit d'inscriptions trouvées dans la partie occidentale de l'Espagne. Elles sont soigneusement et profondément gravées sur des plaques d'ardoise; elles sont bien conservées. On en retrouva pour la première fois à « Las Cogotas » près d'Avila, au nord-ouest de Madrid, vers 1875. On en découvrit encore, à peu près à la même époque, à Aldea nueva près de Plasencia (province de Caceres), puis dans d'autres endroits de l'ouest de l'Espagne, et enfin à Tineo, dans les Asturies. Les trouvailles les plus nombreuses furent cependant faites dans la province de Salamanque, particulièrement à Lerilla près de Cindad Rodrigo, où un prêtre récolta plus de 500 inscriptions du genre.

Constatation importante, il ne manque pas d'inscriptions « mixtes ». Celles-ci comportent, en bas, des signes dont

(1) DIRINGER, D., 1948, The Alphabet, a key to the history of Mankind, New York, 607 p., 256 fig.

(2) DIRINGER, D., 1937, L'alfabeto nella storià della civiltà, Florence, 1 vol., cfr., pp. 694 et 700.

les principaux éléments (3) sont : I, II, III, IIII, V, X et $\overline{I}$, $\overline{II}$, $\overline{III}$, $\overline{IIII}$, $\overline{V}$, $\overline{X}$; dans le haut, elles portent des lettres latines en caractères cursifs. Il est à remarquer, note D. Diringer, que Millares fait remonter au IVme siècle l'une des inscriptions qu'il a examinées, et une autre au V-VIme siècle. Les expressions latines ne sont pas très compréhensibles. Diringer cite, d'après Balmori : ratus feci turbat ? qui lesserit sedat in focaboina ? lesserit per legerit ? sedat per sedeat ?

Diringer se demande si l'on a affaire à un système graphique. « Nous ne pouvons le savoir. Et, naturellement, d'autant moins pouvons-nous connaître l'origine de ce curieux système ».

Diringer pense qu'il paraît exclu qu'il s'agisse de pures et simples inscriptions numériques, parce que, d'après Balmori, on en aurait trouvé dans des tombes.

A cette opinion de D. Diringer, je voudrais ajouter et, en quelque sorte, opposer celle qu'a bien voulu nous communiquer le docteur D. J. Maluquer de Motes, directeur du Séminaire d'Archéologie, de l'Université de Salamanque. Le nombre des documents trouvés dans les provinces d'Avila, de Salamanque et de Caceres s'élève à plus de 1500. Les archéologues espagnols, en particulier M. Gomez Moreno, pensent qu'il s'agit de chiffres romains composant des tablettes de comptabilité. A côté de ces pierres en apparaissent d'autres en cursive latine dégénérée qui confirme la chronologie (VIme siècle) donnée par la céramique et les monnaies. Qu'il s'agisse de tableaux de comptabilité paraît se confirmer parce qu'un système analogue apparaît sur une des tablettes Albertini. Les lettres de la cursive latine sont très semblables à celles des tablettes Albertini.

Telles sont les quelques précisions qu'il nous est possible d'apporter à propos des tablettes gravées d'Espagne qui vont, d'après ce que nous écrit M. D. J. Maluquer de Motes, faire l'objet d'une publication par l'Académia de la Historia de Madrid, sous la direction de M. Gomez Moreno. La question de savoir si les inscriptions de Samson sont des tableaux de comptabilité ou un système d'écriture demeure non résolue.

Il nous paraît que la similitude des gravures de Samson avec les tablettes espagnoles, telles qu'elles se présentent dans les reproductions de Diringer, méritait d'être soulignée.

(3) On le voit, les signes employés sont les mêmes qu'à Samson, sauf que chez nous, le X et le $\overline{X}$ manquent et que les chiffres sont soulignés.

Souhaitons que des fouilles puissent être conduites aux pieds de la falaise dans le but de mettre au jour les documents archéologiques qui pourraient éventuellement nous éclairer sur l'âge et la signification de ces inscriptions.

Il nous reste à remercier, outre nos correspondants, Messieurs J. BALON, président de la Société archéologique de Namur, et A. DASNOIS, archéologue, qui ont bien voulu nous aider lors de la transcription des gravures.

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE.

AD. GOEMAERE, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles